



Canadian Institute for Procurement and Materiel Management
Institut canadien d'approvisionnement et de gestion du matériel

Comité des ateliers régionaux Mandat

1. Introduction

Le mandat de ce comité consiste à offrir aux régions des séminaires ou des séances de formation pertinents et opportuns. L'objectif est d'accroître la participation et de rapprocher l'apprentissage professionnel des membres de l'ICAGM en région.

2. Responsabilités

Le comité agira à titre d'organisme consultatif auprès du président ou du conseil d'administration et examinera les priorités et les besoins en matière d'apprentissage de l'ICAGM dans les régions.

La finalité est de s'assurer que les membres de l'ICAGM dans les régions ont accès à des possibilités d'apprentissage de façon opportune et efficace.

3. Principes directeurs

Ce cadre de gouvernance établit des lignes de responsabilité et offre une certaine souplesse relativement à la prise de décisions et à l'orientation.

- Le comité sera dirigé par son président qui sera nommé par le conseil d'administration de l'ICAGM.
- Le président du comité représentera les responsables des chapitres régionaux aux réunions de l'administration centrale de l'ICAGM et du conseil d'administration et du conseil d'administration.
- Le président du comité veillera à ce que les intérêts des régions soient pris en compte lors de l'organisation d'un atelier dans les régions respectives.
- Un budget pour les activités régionales sera adopté et administré par le président du comité;
- Le président du comité sera chargé de demander au conseil d'administration l'approbation de ressources financières pour les événements.

4. Membres

Le comité sera dirigé par son président qui sera nommé par le conseil d'administration. Les membres comprennent :

1. Le président du comité;
2. Tout autre volontaire nommé par le président du comité, l'équipe de la direction ou le conseil d'administration.

5. Fonctionnement du comité

- Les membres du comité se réuniront au moins deux fois par année; ils peuvent se réunir plus souvent lorsqu'un atelier en est au stade de la planification.
- Les réunions seront organisées par le président du comité.

- Le président du comité et tout autre participant ou volontaire au comité travailleront au bon déroulement des ateliers régionaux de l'ICAGM.